



licenciement d'un travailleur handicapé

Par **enisio**, le **12/05/2010** à **19:14**

employé comme travailleur handicapé sur mon poste depuis presque 3 ans, on m'a déclaré inapte sur le poste lors d'une visite de la médecine du travail. Mon employeur m'a proposé un reclassement avec baisse de salaire (j'ai refusé à cause de la baisse de salaire). peut-il me licencier ? avait-il le droit de baisser mon salaire ? merci de vos réponses.

Par **Paul PERUISSET**, le **12/05/2010** à **21:06**

Bonjour,

Oui, votre employeur peut vous licencier, et il peut vous baisser votre salaire si les fonctions sont différentes.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET